ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 102237

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les dispositions qu'elle compte prendre pour répondre aux risques engendrés par l'utilisation de la méthode de contraception définitive Essure. Cette méthode entraîne chez des milliers de femmes de nombreux effets indésirables sans que, pour l'instant, aucune action ne semble avoir été engagée pour répondre à leurs alertes.

Données clés

Auteur : M. Jean-François Mancel
Circonscription : Oise (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102237
Rubrique : Femmes
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 janvier 2017, page 657
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)